

**INFORMATIONS
PRECONTRACTUELLES
DU CODE DE LA CONSOMMATION**

3647

SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650
13681 Aubagne Cedex
Tel : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT : **VALETTE**
VENTE EN FOIRE

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

CLIENT

Nom : **LARCHEZ Bernard** Prénom :
Adresse :
Code postal : **52400** Ville : **BOURBONNE LES BAINS**
Téléphone : **0384940810** Portable : E-mail : **larchezbernard52@gmail.com**
Fait le : **08/11/2025** à :

Caractéristiques essentielles du bien :

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document

Quantité	Désignation	Prix
1	TECHNOLOGIL X P 10 litre	3000
	POSE BT PASS A SAC DE	
	SUL PRE FILTRE OFFERT	
1	REDUCTEUR DE PRESSION	
	OFFERT	
Autres frais		
Dont TVA		
☐ 5.5% ☒ 10% ☐ 20%		
TOTAL HT		
TOTAL TTC		3000

Délai de livraison du bien : **5005 4 SEMAINES**

Modalités de livraison : Le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS) : **CETELEM**
Montant du crédit : **2000**
Taux effectif global : **0** Taux nominal : **0**
Nombre de mois : **4** En mensualités de : **500**
Nombre de jours avant première échéance : **30**

Modalités de paiement

☒ Par chèque
☐ En espèces
☐ Carte bancaire
Montant de l'acompte : **1000 A COMPTÉ**
Le solde à la livraison :

Fait le : **08/11/2025**
à : **FOIRE DE ALJON**

Signature du consommateur « je déclare et reconnais expressément avoir lu et accepté l'ensemble des informations énoncées devant et au dos de ce document ».

Bon pour Accord.
[Signature]

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
TRAITEMENT DES EAUX**

Bon de Commande

3647

SFTE – Techniparc de la Bastidonne – Chemin de l’Aumône Vieille – CS 30650

13681 Aubagne Cedex

Tel : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com

391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT :

VENTE EN FOIRE

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

CLIENT

Nom : LARCHEE Benjamin Prénom :

Adresse :

Code postal : 19200 Ville : BOULOGNE-BILLIARD (59)

Téléphone : 01 23 45 67 89 Portable : 06 12 34 56 78 E-mail : contact@exemple.com

Fait le : 13/11/2013 à :

Caractéristiques essentielles du bien :

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document

Quantité	Désignation	Prix
1	TECHNOLOGIE X PROLITE	3000
	POSE BT PASS A SAC DE	
	SAC PER FILTRE OFFERT	
1	REDUCTEUR DE PRESSION	
	OFFERT	
Autres frais		
Dont TVA ☐ 5.5% ☐ 10% ☐ 20%		TOTAL HT TOTAL TTC 12000

Délai de livraison du bien : 5007 4 83 Marché

Modalités de livraison : le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS).....

Montant du crédit : 4300

Taux effectif global : 10,25 % Taux nominal : 10 %

Nombre de mois : 6 En mensualités de : 500

Nombre de jours avant première échéance : 120

Modalités de paiement

 Par chèque

■ En espèces

☐ Carte bancaire

Montant de l'acompte : 1000 A (compte)

Le solde à la livraison :

BON POUR ACCORD : je soussigné,

déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions figurant ci-dessus et au dos de ce document.

Fait le : à :

Signature du consommateur « bon pour commande du matériel sus énoncé dans les conditions prévues aux termes des informations Précontractuelles dont je reconnais expressément avoir pris connaissance au préalable ».

DEMANDE DE FINANCEMENT



N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de BNP Paribas Personal Finance, ci-après dénommé le prêteur
Etablissement de crédit - SA au capital de 561 882 202 euros - 542 097 902 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - N° ADEME : FR200182_03KJLL

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :
Numéro vendeur :
Nature juridique :
Capital social :
dont le siège social est :
techniparc de la bastidonne
château de l'aumône vieille
13691 AUBAGNE CEDEX
91 391 953 023 00044
Ville RCS :
Numéro Siren :

Description du (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Les termes « Emprunteur » et « Acheteur » utilisés dans le présent document désignent
aussi bien l'Emprunteur que le Co-emprunteur.

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l' « Emprunteur » ou l' « Acheteur » :
Civilité, Nom, Prénoms :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Adresse :
Le Co-emprunteur
Civilité, Nom, Prénoms :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Adresse :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Adresse :

Le sousigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur ;
- dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.

- Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours, à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service.
- au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
- ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).

- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

- En conséquence, le sousigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :
 - demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant de
 - se reconait responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur ;
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Le Vendeur ou le Prestataire de service

Fait à :

Date :

Signature du Vendeur

ou du Prestataire de service :

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconait en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le :

Il reconait que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente ».

Fait à :

Date :

Signature Emprunteur
ou Co-emprunteur :

Nom : LARCAIZ Prénom : BERNARD
Adresse : 35 RUE D'ORFÈVRE
Code Postal : 51400 Ville : BOORBONNE (E) BAIN
Tél : 0484940840 Portable :
Mail :

Matériel

Type : TECHNO X P 10
Emplacement :

Tuyauterie

Nombre de mètres nécessaires : $\Phi 314$
Diamètre canalisation :
Nature de la canalisation :

Vidange

Endroit de la vidange : 2 METRES
Distance en mètres :
Nature de la canalisation :
Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

Electricité

La prise de courant existe-t-elle ? ☒ OUI ☐ NON
Endroit pour se reprendre : PREVOIR POSE
Distance en mètre : PROJE

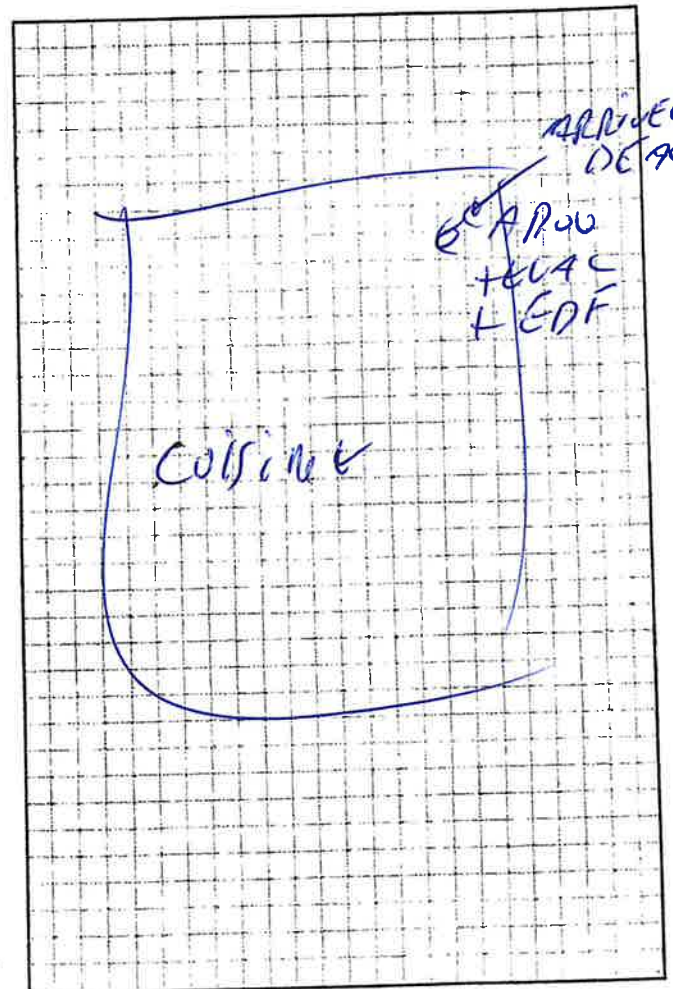
Données techniques

TH eau ville :
Pression d'alimentation :
Mur à percer : ☐ OUI ☐ NON
Nature du mur à percer :
Epaisseur :
Nature du sol :

Commentaire de pose

Itinéraire

Schéma d'implantation



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : ○

Branchement eau : X

Vidange : ∩

Prise de courant : ☀

Boîte de dérivation : □

Dérivation de jardin : ⊥

REDUCTEUR DE PRESSION
OFFERT

J'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part

Nom et Signature

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e)

Nom :

Adresse :

Prénom :

Code postal :

Commune :

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à :

Dison

le 08/11/2025

Signature du client ou de son représentant :



¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.